

**ARRETE PORTANT PROCLAMATION DES RESULTATS DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS  
DES USAGERS AU CONSEIL DE L'IUT DE BLAGNAC ET AUX CONSEILS DES  
DEPARTEMENTS, ET ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU CONSEIL DE  
L'IUT ET AU CONSEIL DU DEPARTEMENT INFORMATIQUE**

**LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE TOULOUSE - JEAN JAURES**

Vu le code de l'éducation, dans sa partie législative et notamment ses articles L711-1, L712-1 à L712-6 et L719-1 ;  
Vu le code de l'éducation, dans sa partie réglementaire et notamment ses articles D719-1 à D719-40 ;  
Vu les statuts de l'Université Toulouse - Jean Jaurès en vigueur ;  
Vu les statuts de l'IUT de Blagnac ;  
Vu l'arrêté du 2 octobre 2023 portant organisation des opérations électorales en vue du renouvellement total des représentants des usagers au conseil de l'IUT de Blagnac et aux conseils des départements, et le renouvellement partiel des représentants des personnels au conseil de l'IUT de Blagnac et au conseil du département Informatique ;  
Vu la délibération du conseil d'administration en date du 23 février 2023 portant élection d'Emmanuelle Garnier à la présidence de l'Université Toulouse II ;  
Vu l'avis du comité électoral consultatif du 25 septembre 2023 ;  
Vu le résultat des opérations de dépouillement du 28 novembre 2023.

**ARRETE**

**ARTICLE 1**

Par le présent arrêté et les 5 feuillets annexés, sont proclamés les résultats du scrutin du 28 novembre 2023, portant élection des représentants des usagers au conseil de l'IUT de Blagnac et aux conseils des départements, et élection des représentants des personnels au conseil de l'IUT de Blagnac et au conseil du département Informatique.

**ARTICLE 2**

Le présent arrêté et ses annexes sont transmis à la rectrice de la région académique, chancelière des universités. Ils sont communiqués au président de la commission de contrôle des opérations électorales.


**ARTICLE 3**

L'arrêté et ses annexes sont affichés sur le site internet de l'université et sur l'espace numérique de travail.

**ARTICLE 4**

Monsieur le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 29 novembre 2023

  
Emmanuelle GARNIER

**Conseil de l'IUT**  
USAGERS

Nombre total de suffrages exprimés = 161

Nombre d'inscrits = 695    Bulletins blancs ou nuls = 10

Nombre de sièges à pourvoir = 5

Quotient électoral = 32,20

Nombre total de votants = 171    Taux de participation = 24,60%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Brick N Blagnac	161	5	0,00	0	5	<b>1-RACHOU ANGELO ; 2-MORA PAULINE ; 3-ERTZSCHEID TOM ; 4-VASSEUR-LESTIN AMINA ; 5-CARLET THOMAS.</b> 6-MAURIS NINA ; 7-FABRE ELIOT ; 8-ACHE CASSANDRA ; 9-OLIVIER BAPTISTE ; 10-BESSAC ELLIA.

Sièges attribués	5	0	5
------------------	---	---	---


 La Présidente,  
**Emmanuelle GARNIER**

**Conseil du département Carrières sociales**  
USAGERS

Nombre total de suffrages exprimés = 29


Nombre d'inscrits = 119    Bulletins blancs ou nuls = 3


Nombre de sièges à pourvoir = 2

Quotient électoral = 14,50

Nombre total de votants = 32    Taux de participation = 26,89%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Brick N Blagnac	29	2	0,00	0	2	<b>1-MORA PAULINE ; 2-VASSEUR-LESTIN AMINA.</b> <b>3-ROGER FLORA ; 4-HECK JULIETTE.</b>
Sièges attribués		2		0	2	

La Présidente,  
  
**Emmanuelle GARNIER**



**Conseil du département Génie Industriel et Maintenance**  
USAGERS

Nombre total de suffrages exprimés = 61

Nombre de sièges à pourvoir = 2

Quotient électoral = 30,50

Nombre d'inscrits = 154    Bulletins blancs ou nuls = 1

Nombre total de votants = 62    Taux de participation = 40,26%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Brick N Blagnac	61	2	0,00	0	2	<b>1-RACHOU ANGELO ; 2-MAURIS NINA.</b> 3-ERTZSCHEID TOM ; 4-PIERRU ELORA.
Sièges attribués		2		0	2	



La Présidente,

**Emmanuelle GARNIER**



**Conseil du département Réseaux & télécoms**  
USAGERS

Nombre total de suffrages exprimés = 39

Nombre de sièges à pourvoir = 2

Quotient électoral = 19,50

Nombre d'inscrits = 178    Bulletins blancs ou nuls = 4

Nombre total de votants = 43    Taux de participation = 24,16%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Les représentants des R&T	24	1	4.50	0	1	<b>1-CARLET THOMAS.</b> <b>2-MARTIAL JEREMY.</b> 3-CLAVE THOMAS ; 4-AZE JOSEPH.
RT ON TOP	15	0	15.00	1	1	<b>1-ALLIZARD SAMUEL.</b> <b>2-FOURMAN CHLOE.</b>
Sièges attribués		1		1	2	

 La Présidente,  
**Emmanuelle GARNIER**

### Conseil du département Informatique USAGERS

Nombre total de suffrages exprimés = 35

Nombre d'inscrits = 244    Bulletins blancs ou nuls = 3

Nombre de sièges à pourvoir = 2

Quotient électoral = 17,50

Nombre total de votants = 38    Taux de participation = 15,57%

Listes	Nombre de suffrages exprimés	Sièges (quotient électoral)	Reste	Sièges (plus fort reste)	Total des sièges	Candidats élus {Rang initial - Nom Prénom} Candidats suppléants {Rang initial - Nom Prénom} Candidats non élus {Rang initial - Nom Prénom}
Brick N Blagnac	35	2	0,00	0	2	<b>1-GARNIL ESTEBAN ; 2-ACHE CASSANDRA.</b> <b>3-CLAVEL SIMON ; 4-MIRZA FOZAN.</b>
Sièges attribués		2		0	2	

UNIVERSITÉ TOULOUSE  
JEAN JAURÈS  
Emmanuelle GARNIER  
La Présidente,